Madame, Monsieur

L'Eglise de Châtel-St-Denis
monument historique d'importance nationale
va être restaurée
et retrouver une partie de ses atours d'origine

Etat d'origine avant 1936

Etat tel qu'actuellement

Orthophoto réalisée par Géosud SA

1. Bref historique

1.1 L'église paroissiale actuelle de Châtel-St-Denis, dédiée à Saint Denis, a été bâtie dès 1872 par l'architecte Adolphe Fraisse (1835 – 1900). La consécration officielle du sanctuaire par Mgr Etienne Marilley, enfant de Châtel, a eu lieu le 9 octobre 1876, fête de Saint Denis. L'édifice de construction néo-gothique est situé sur une esplanade dominant le chef-lieu de la Veveyse. A l'époque, un escalier monumental conduisait aux trois portes d'entrée du frontispice surmonté du clocher octogonal et d'une flèche ajourée. La capacité de l'église est d'environ 1'000 places.

1.2 Notre église, placée sous la protection nationale du patrimoine, est classée :

Catégorie 1/ recensement : valeur A ; il en va de même pour la liste PCB (protection des biens culturels en cas de conflit armé).

2. Les méfaits du temps

Les hivers du 20e siècle ont mis à mal notre église ! En dépit des travaux d'entretien régulièrement exécutés, ce qui nous permet actuellement de bénéficier d'un édifice dont les structures sont en très bon état général, l'église a rapidement souffert des ravages opérés par les intempéries, ce qui a amené les autorités successives de l'époque à parer au plus pressé.

2.1 La première restauration extérieure (1936) a obligé la commune, propriétaire, à supprimer les 16 pinacles qui coiffaient chacun des contreforts au bas de la toiture, et les 12 lucarnes éclairant la nef principale.

2.2 Quelque dix ans plus tard (1946), la flèche en dentelle de tuf a dû être consolidée par un remplissage et une coque en béton.

2.3 Nous savons qu'en 1952 a eu lieu une dernière réfection importante du frontispice et du clocher, mais les travaux entrepris restent inconnus !

2.4 Entre cette période et au début 1970, les 6 pinacles dominant le fronton sont supprimés.

2.5 Le revêtement monolithique en béton de la flèche a, dans les années fin 1960, début 1970, été renforcé par un couronnement inférieur formé d'une deuxième couche de mortier de ciment dans laquelle a été insérée une armature en métal déployé galvanisé.

Ces simplifications malheureuses, probablement faute de moyens financiers, ont hélas nui grandement à l'élégance et l'harmonie de l'ensemble.

3. Les dégâts du 21e siècle

Le bâtiment a récemment subi les outrages du temps. En effet, en été 2021 et à nouveau en avril 2022, des morceaux de pierre et de crépi tombés de la façade ont été retrouvés sur le parvis devant les entrées principales. Conscient des risques en présence, le Conseil de Paroisse a immédiatement entrepris la sécurisation des lieux (grand platelage de protection sur le frontispice et barrières sur les pans de la toiture de la nef).

Manifestement, de nombreux travaux de conservation, de restauration, de rénovation sur le frontispice et le clocher s'avéraient indispensables.

Pour la réalisation d'une telle entreprise, le Conseil de Paroisse a choisi l'**Atelier d'Architectes Antoine Vianin de Fribourg**, spécialisé notamment dans la restauration des lieux sacrés, ainsi que des experts techniques et scientifiques en la matière.

4. Objectifs de la restauration

La vision locale d'inspection sommaire effectuée le 17.11.2021 en présence de M. Vianin, architecte, des délégués du Service Cantonal des Biens Culturels, Mme Vuagniaux et M. Chenut, ainsi que des bureaux techniques invités, a confirmé l'étendue des dégâts et la nécessité de procéder sans tarder à des expertises techniques et scientifiques de l'ensemble de cette partie d'ouvrage. Compte tenu du constat de dégradations importantes, il a été convenu d'entreprendre une analyse précise de cet édifice, permettant d'établir un diagnostic détaillé et un rapport circonstancié par des ingénieurs spécialisés : expertise des façades et des éléments en pierre naturelle (bureau Materialtechnik am Bau AG), expertise structurelle du clocher (bureau Gex & Dorthe Ingénieurs consultants Sàrl). Après quoi, fort de ces résultats, des solutions d'assainissement ont pu être définies avec justesse et précision, puis devisées afin de présenter au Conseil de Paroisse un projet de restauration abouti et sérieux. Après analyse et définition de son étendue, ce concept de restauration - schéma en 4 variantes - a été présenté à **l'Assemblée paroissiale extraordinaire du 29 juin 2022 qui a accepté à l'unanimité la variante B appelée "Intervention de restitution",** variante proposée par le Conseil de Paroisse selon les conseils de l'architecte, des ingénieurs ainsi que l'avis du Service Cantonal des Biens Culturels.

Intervention de restitution

- Clocher et frontispice : entretien, consolidation et remplacement
- 12 pinacles existants : restitution des fûts, pyramides et fleurons
- 10 pinacles ajoutés : restitution des 6 pinacles avec corniches du fronton et 4 pinacles des entrées latérales avec fleurons en tête d'ogive des baies selon état d'origine
- Flèche : structure initiale peinte en trompe l'œil sur l'existant

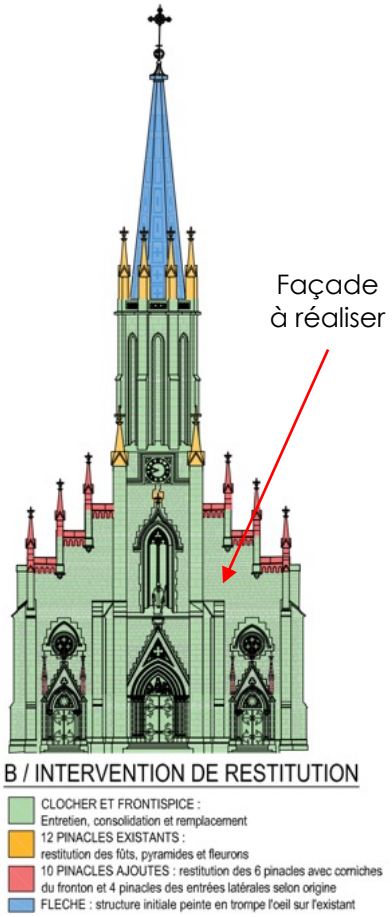

5. Phases de réalisation

Etant donné l'importance de l'intervention et la durée des travaux de restauration qui en découle, il peut être envisagé de les réaliser en deux phases distinctes qui, si possible, s'enchaîneront par secteur, soit dans le détail :

5.1 Etape 1. Restauration du clocher, soit tour et flèche. Interventions prévues :

- **Ouverture du chantier : février 2023**
- Tour octogonale : restauration des éléments en molasse ; remplacement des abat-sons ; restitution des 4 pinacles au bas de la tour.
- Balcon avec pinacles et balustrades : remplacement complet des 12 pinacles, restitués selon leur forme et décor d'origine ; nettoyage et rejointoyage des balustrades en pierre artificielle.
- Flèche enrobée de béton : renforcement de la base, réparations ponctuelles et traitement pour conservation de la surface. Structure initiale peinte en trompe l'œil pour mémoire.

5.2 Etape 2. Restauration du frontispice et des décors peints

- **Ouverture du chantier : septembre 2023**
- Portail et frontispice : conservation par consolidation et rhabillage du parement avec remplacements ponctuels.
- Restitution comme à l'origine des 6 pinacles avec corniches du fronton et des 4 pinacles des entrées latérales.
- Restauration de l'horloge.
- Restauration de la statue de St-Denis en pierre blanche.

6. Autorisation et subventionnement de la protection du patrimoine

Etant donné la restitution de la forme originelle de chapiteaux des pinacles et d'autres éléments majeurs de l'édifice, une demande d'autorisation de construire en procédure ordinaire a été sollicitée officiellement début septembre 2022.

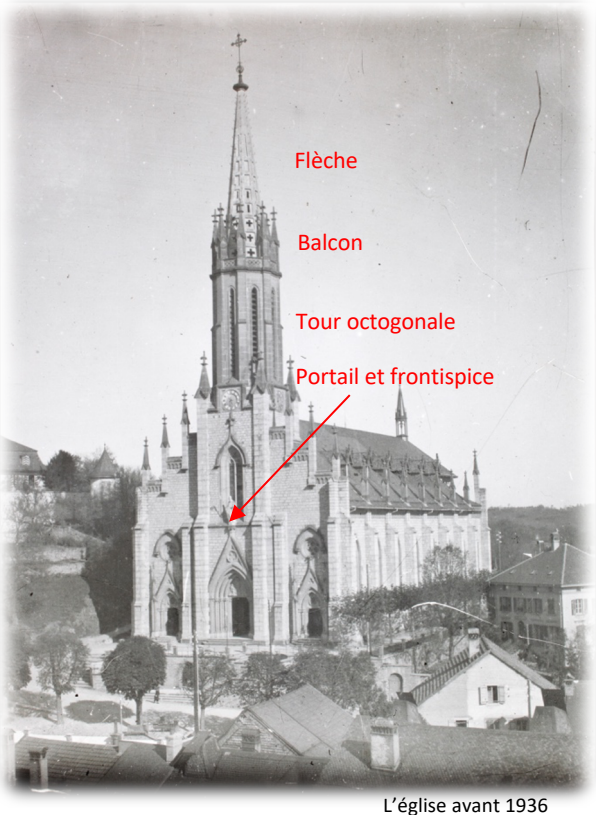

L'église avant 1936

Basée sur la variante B approuvée par l'Assemblée extraordinaire, une demande d'octroi de subvention en relation avec les mesures de conservation, de protection et de restauration des biens patrimoniaux a été sollicitée auprès du Service des Biens Culturels (SBC). Puis le dossier a été déposé à Berne.

Les subventions accordées pour une simple conservation/rénovation usuelle d'entretien sont de 7.5%. Cependant, dans le cas d'une restitution historique de ce frontispice telle qu'à l'origine, les possibilités de subventionnement de la confédération pourraient être de 20 % maximum. Ainsi, dans le cas de l'obtention d'une subvention fédérale, le taux de subvention du canton sera d'autant, soit un total maximum de 40% applicable évidemment aux travaux nécessaires à la restauration/restitution de l'édifice. A cela peuvent s'ajouter des dons de mécènes.

7. Plan de financement

7.1 Le montant estimé pour la variante B s'élève à Fr. 3'476'000.-. Les subventions minimales attendues s'élèvent à Fr. 200'000.-. Il reste ainsi à charge de la Paroisse un montant de Fr. 3'276.000.-.

7.2 Ces travaux seront financés par le fonds de rénovation (Fr. 2'000'000.-) et par un emprunt auprès d'un établissement bancaire pour le solde.

7.3 Le Conseil tentera également d'obtenir des dons, soit auprès de privés, soit auprès d'institutions, afin de diminuer le montant de l'emprunt.

7.4 Les frais de fonctionnement annuels seront les suivants :

- Prêt bancaire, estimé à 4% : Fr. 51'000.-
- Amortissement de 2,5 % : Fr. 31'900.-
- Charges annuelles dès 2025 : Fr. 83'000.-.

8. Présentation de Châtel-St-Denis

Petite ville de plus de 7770 habitants en décembre 2021, Châtel-St-Denis, chef-lieu du district de la Veveyse, est idéalement située au bord des Préalpes fribourgeoises, à 810 mètres d'altitude, sur l'axe autoroutier A12, entre Bulle et Vevey, à 35 minutes de Lausanne et Fribourg. La localité est traversée par la Veveyse de Châtel qui prend sa source dans le massif de la Dent-de-Lys, point culminant de la commune à 2014 mètres d'altitude, pour rejoindre le lac Léman à hauteur de Vevey.

De plus, Châtel-St-Denis se trouve sur la ligne de partage des eaux qui se divisent pour rejoindre le Rhône via la Veveyse et le Rhin via la Broye, petite rivière formée par le regroupement de torrents au nord de Semsales.

9. Recherche de fonds

La Paroisse de Châtel-St-Denis fait appel à votre générosité et vous demande de soutenir ce projet important de restauration/restitution :

9.1 Soit par un don laissé à votre appréciation ;

9.2 Soit par la subvention d'un élément de la restauration/restitution. Voir des exemples à la page suivante.

La Paroisse de Châtel-St-Denis vous remercie de votre soutien

Votre participation nous aidera à restituer la splendeur d'origine du frontispice et du clocher de notre imposante église
Banque cantonale de Fribourg, Paroisse de Châtel-St-Denis
IBAN CH64 0076 8250 1133 2871 8
Nous sommes à disposition pour de plus amples renseignements (076 320 80 45)

Châtel-St-Denis, octobre 2022 – Le Conseil de Paroisse

ADDENDUM
Exemples de dons spécifiques

- Réalisation de la peinture en trompe l'œil de la flèche du clocher : Fr 30'000.-
- Restauration d'un des 8 pinacles existants du balcon : Fr 80'000.-
- Restauration d'un des 4 pinacles existants vers l'horloge : Fr 60'000.-
- Restitution d'un des 6 pinacles du fronton selon origine : Fr 90'000.-
- Restauration de la statue de St Denis en pierre blanche : Fr 20'000.-
- Restitution d'un des 4 pinacles des entrées latérales selon origine : Fr 50'000.-

Compte : Banque cantonale de Fribourg
Paroisse de Châtel-St-Denis
IBAN CH64 0076 8250 1133 2871 8

Merci de nous préciser
la destination de votre don

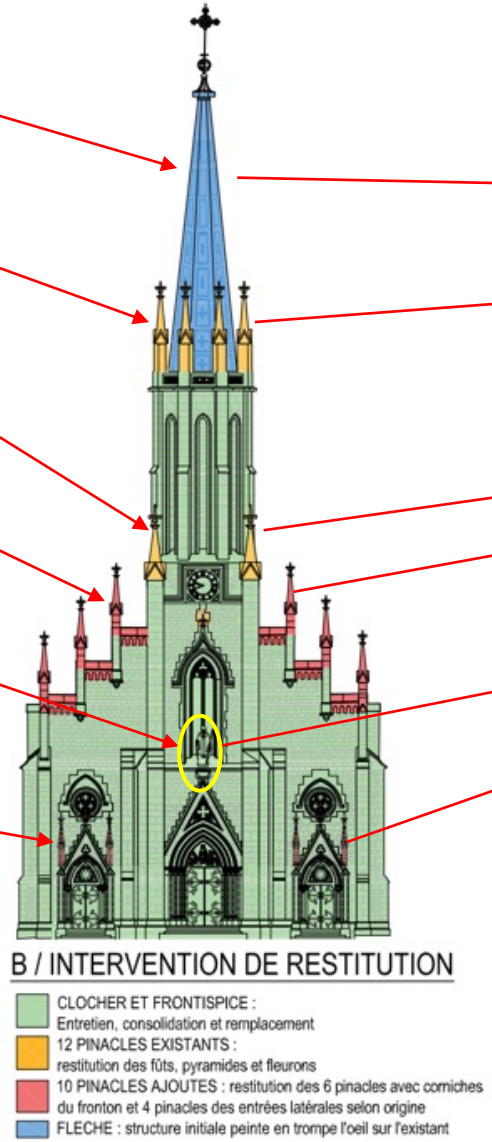

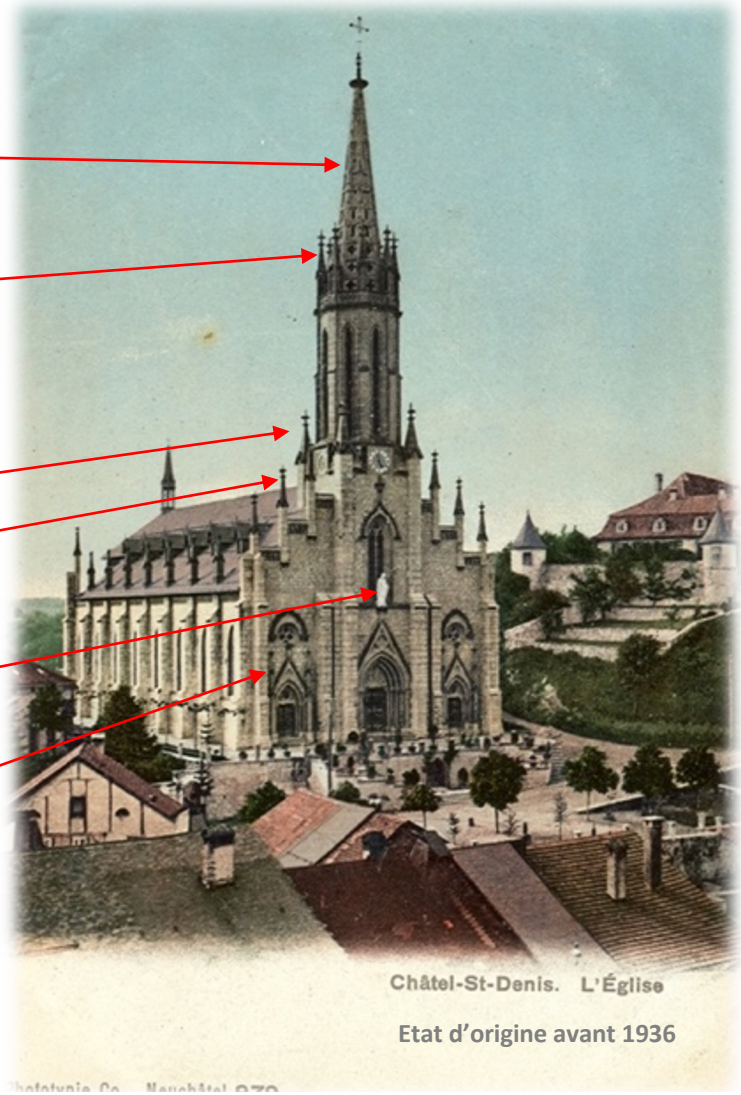

Châtel-St-Denis, octobre 2022 – Le Conseil de Paroisse